



MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DE L'AGROALIMENTAIRE ET DE LA FORÊT

**TROPHÉES DE L'AGRO-ÉCOLOGIE
PRIX DE L'INNOVATION
DOSSIER DE CANDIDATURE (3 pages maximum)**

RÉGION :

IDENTIFICATION	
Nom de l'exploitation :	
Adresse :	
Représentée par Mme, M :	
Tél. :	
Émail :	
PRÉSENTATION DE L'EXPLOITATION	
Moyens humains : - nbre de personnes travaillant sur l'exploitation, -pluriactivité.	
Superficie (ha) : SAU dont : - prairie, - surface irriguée, - infrastructures agro-écologiques (haies, bosquets, bandes enherbées...).	
Système de culture : description succincte avec : - productions (type, surface, rendements moyens), - rotations types, - mode de fertilisation (minérale et/ou organique), - mode de protection des cultures (intégrée ou autre), - type de travail du sol (labour ou non-labour, etc...),	
Système d'élevage : description succincte avec : - productions (espèces, races et effectifs), - ressources fourragères (pâturage, fauche...), - origine des aliments pour le bétail : notamment achat extérieur et autonomie fourragère - autres.	

Atelier de transformation, circuits de commercialisation (directe, court...)	
Résultats économiques moyens de l'exploitation	
Atouts et contraintes de l'exploitation : description succincte : - atouts, - contraintes.	
PRÉSENTATION DE LA DÉMARCHE	
Problématique et objectifs	
Actions réalisées et engagées, innovations mises en œuvre, coûts éventuels	
Résultats : - économiques, - environnementaux, - sociaux (charge de travail, emploi, qualité de vie).	
PERSPECTIVES ET EXPRESSION LIBRE	

ANNEXE 3

**TROPHÉES DE L'AGRO-ÉCOLOGIE
GRAND PRIX DE LA DÉMARCHE COLLECTIVE
FICHE « COMMUNICATION-APPRÉCIATION » (3 pages maximum)**

RÉGION :

INFORMATIONS GÉNÉRALES	
Dispositif (GIEE ou AAP MCAE)	
Intitulé du projet	
Structure porteuse	
Dates début/fin, durée (mois)	
Localisation : région, département, territoire	
Principaux partenaires	
Nbre d'agriculteurs impliqués	
PROJET	
Problématique et principaux objectifs	
Actions prévues	
Actions déjà réalisées et principaux résultats	

APPRECIATION DU JURY REGIONAL		
Résultats et appréciation sur le plan économique	Atouts	Inconvénients
Résultats et appréciation sur le plan environnemental	Atouts	Inconvénients
Résultats et appréciation sur le plan social	Atouts	Inconvénients
Résultats et appréciation sur le caractère collectif : effectivité et pertinence ¹	Atouts	Inconvénients
Appréciation globale : raisons ayant motivé la distinction par le jury		

¹ Il s'agit d'évaluer ce que le caractère collectif apporte spécifiquement à la démarche, et qui ne pourrait pas être apporté avec la même efficacité par la somme des initiatives individuelles des membres du collectif.

ANNEXE 4

**TROPHÉES DE L'AGRO-ÉCOLOGIE
PRIX DE L'INNOVATION
FICHE « COMMUNICATION-APPRÉCIATION » (3 pages maximum)**

RÉGION :

INFORMATIONS GÉNÉRALES	
Nom de l'exploitation	
Nom du chef d'exploitation	
Localisation : région, département, territoire	
Principales productions :	
- productions végétales	
- productions animales	
- productions transformées	
Nbre de personnes travaillant sur l'exploitation	
Surface (ha)	
DÉMARCHE DE L'EXPLOITANT(E)	
Problématique et principaux objectifs	
Principales actions réalisées et résultats	

APPRECIATION DU JURY REGIONAL		
Résultats et appréciation sur le plan économique	Atouts	Inconvénients
Résultats et appréciation sur le plan environnemental	Atouts	Inconvénients
Résultats et appréciation sur le plan social	Atouts	Inconvénients
Résultats et appréciation sur le caractère innovant de la démarche	Atouts	Inconvénients
Appréciation globale : raisons ayant motivé la distinction par le jury		

AGRO-ÉCOLOGIE : éléments de définition et concepts

Principe : *l'agro-écologie est une façon de concevoir des systèmes de production qui s'appuient sur les fonctionnalités offertes par les écosystèmes. Elle les amplifie tout en visant à diminuer les pressions sur l'environnement (ex : réduire les émissions de gaz à effet de serre, limiter au maximum le recours aux engrais de synthèse et aux produits phytosanitaires...) et à préserver les ressources naturelles (eau, énergie, éléments minéraux...). Il s'agit d'utiliser au maximum la nature comme facteur de production en maintenant ses capacités de renouvellement.*

Exemple : la lutte intégrée contre les maladies et les ravageurs tire partie de la fonctionnalité relative aux réseaux trophiques (cf : définition dans l'encadré). L'agro-écologie utilisera ainsi les auxiliaires des cultures (c'est-à-dire les prédateurs et les parasites des bio-agresseurs) pour les maîtriser.

Au contraire, l'agriculture « classique » a principalement recours aux traitements phytosanitaires afin de lutter contre les maladies et les ravageurs, au risque de sélectionner à terme des individus résistants.

Chaînes et réseaux trophiques : définition

Une chaîne trophique (ou alimentaire) est une suite d'êtres vivants dans laquelle chacun se nourrit de celui qui le précède. Le premier maillon d'une chaîne est très souvent un végétal chlorophyllien, et le dernier un prédateur opportuniste. Un ensemble de chaînes trophiques ayant un ou plusieurs maillons en commun forme un réseau trophique. L'énergie et la matière circulent donc au sein de ces réseaux trophiques.

I – AL'ÉCHELLE DE LA PARCELLE ET DES EXPLOITATIONS

Approche systémique : *l'agro-écologie implique le recours à un ensemble de techniques en synergie et ne peut pas être assimilée à une technique particulière. Elle considère l'exploitation dans son ensemble. C'est grâce à cette approche systémique que les résultats techniques et économiques peuvent être maintenus ou améliorés tout en améliorant les performances environnementales.*

Exemple : si l'on reprend l'exemple de la lutte intégrée, la combinatoire de techniques se traduira au cas par cas par :

- des *infrastructures agro-écologiques* judicieusement composées et disposées, telles que des haies, des talus, des bosquets... Ces éléments servent d'habitats et de connexions écologiques aux auxiliaires et favorisent donc leur développement. Ces infrastructures sont fondamentales ;
- un *découpage des parcelles* selon des dimensions compatibles avec l'aire de diffusion des auxiliaires (en général d'une dizaine d'hectares au maximum) ;
- des pratiques agricoles favorables telles que *l'allongement des rotations*, en *diversifiant les cultures* et en respectant certaines règles agronomiques. Ainsi, l'alternance de cultures d'hiver et de cultures de printemps limite le développement des adventices par exemple en cassant leur cycle de développement ;
- les *mélanges d'espèces et de variétés* ayant des résistances différenciées à des maladies et ravageurs de façon à limiter leurs vitesses de pullulation ;
- *l'observation fine* des parcelles avant le déclenchement en dernier recours de traitements phytosanitaires « en mosaïque » plutôt qu'uniformes et massifs ;
- etc...

(Bio)diversité et diversification : l'évolution de l'agriculture au cours de la deuxième moitié du XXème a conduit à une forte réduction de la diversité biologique des systèmes avec notamment :

- le raccourcissement des rotations, voire la monoculture, qui limitent par définition le nombre d'espèces cultivées,
- le recours à un petit nombre de variétés cultivées,
- la culture sur de grandes parcelles et l'élimination des infrastructures agro-écologiques (talus, haies, bosquets, mares...),
- l'utilisation excessive d'intrants, notamment de pesticides,
- etc...

Cela a des conséquences négatives pour l'environnement et pour l'agriculture telles que la sensibilité des cultures aux maladies cryptogamiques ne trouvant plus de résistance génétique à leur progression, la diminution des populations d'insectes pollinisateurs...

Au contraire, l'agro-écologie réintroduit de la (bio)diversité dans les systèmes de production agricole et restaure une mosaïque paysagère diversifiée (ex : diversification des cultures et allongement des rotations, cultures associées, implantation d'infrastructures agro-écologiques, maintien ou réintroduction de prairies extensives...), et le rôle de la biodiversité comme facteur de production est renforcé, voire restauré.

Agronomie, cas par cas et reconception des systèmes : l'agronomie est au centre des systèmes de production agro-écologiques. De solides connaissances dans ce domaine sont indispensables, tant pour les agriculteurs que pour leurs conseillers.

L'agro-écologie nécessite de sortir de modes de raisonnement cloisonnés et d'un modèle de développement agricole descendant et uniforme. Chaque évolution vers un système de production agroécologique doit être raisonnée au cas par cas, en fonction notamment du territoire (conditions pédo-climatiques, tissu socio-économique et possibilités de débouchés), mais aussi des objectifs de l'exploitant (qualité de vie...). Cela a notamment pour conséquences que les références technico-économiques pour la conduite des cultures, quand elles existent, ne doivent pas être considérées comme absolues. L'agriculteur doit les adapter à ses parcelles, en particulier à travers une série d'expérimentations dans ses propres champs. Ces démarches d'expérimentations peuvent être conduites individuellement ou collectivement, avec d'autres agriculteurs et/ou conseillers, en s'appuyant notamment sur l'expertise des acteurs sur leur milieu.

Enfin, l'agro-écologie dépasse les simples gains d'efficacité des diverses pratiques d'un système de production, telles que le réglage fin des pulvérisateurs de produits phytosanitaires ou le raisonnement des apports d'intrants, voire les techniques de l'agriculture de précision. L'agro-écologie révisé les systèmes de production en profondeur : nous sommes dans le domaine de la reconception des systèmes de production.

II – AL'ÉCHELLE DES TERRITOIRES (ÉCHELLE DES PAYSAGES)

Les dynamiques des eaux, les cycles bio-géochimiques, les épidémies ou les pullulations de ravageurs sont liés à des échelles plus vastes que celles des parcelles cultivées. Aussi, le passage à l'agro-écologie doit aussi être pensé à l'échelle des territoires. La taille de cette échelle varie avec les fonctionnalités recherchées, par exemple de quelques hectares pour certains auxiliaires à plusieurs milliers pour des bassins versants en zone de plateaux calcaire.

La bonne gestion des fonctionnalités écologiques nécessite l'existence d'infrastructures agro-écologiques. Si ces infrastructures n'existent plus, suite par exemple au remembrement, il s'agira de réfléchir à leur (ré-)aménagement.

Exemple : l'amélioration ou la conservation de la *biodiversité* dépend de la qualité des habitats, sources d'espace et de ressources pour la subsistance et la reproduction des espèces, en particulier celles que l'on souhaite protéger pour leur utilité agricole (ex : les pollinisateurs). En collaboration avec des experts en écologie du paysage, divers aménagements judicieusement composés et disposés contribuent à la bonne gestion de la biodiversité d'un territoire :

- haies, bosquets,
- couloirs écologiques pour élargir et faire communiquer les habitats,
- zones humides pour maintenir des milieux à grande biodiversité (réservoirs) et épurer l'eau,
- rivières et ruisseaux,
- arbres (agroforesterie) et autres pratiques culturelles (diversification des cultures, cultures associées...)

Exemple : une fonctionnalité écologique telle que la *dynamique de l'eau* se gère notamment à l'échelle d'un *bassin versant*. Ainsi, pour la gestion quantitative de l'eau, diverses techniques de collecte, de stockage, de conservation et de rétention de l'eau peuvent être mises en place en cas de besoin :

- constitution de bosquets, plantation de haies, reboisement ou enherbement de zones en pente, mise en place de végétation fixatrice sur les berges...
- découpage des parcelles selon les courbes de niveau,
- construction de petits ouvrages de rétention et de régulation de l'eau,
- maintien et restauration de zones humides,
- etc...

Ces deux niveaux d'organisation, la parcelle et celui des territoires, sont à intégrer de façon cohérente.